

Extrait du Gouvernement du Sénégal

<http://www.gouv.sn>

# Conseil des ministres du 7 janvier 2010

- Actualités - Conseils des ministres -

Date de mise en ligne : vendredi 8 janvier 2010

---

Gouvernement du Sénégal

---

**Le Conseil des ministres s est réuni le jeudi 7 janvier 2010, à partir de 10 heures, au Palais de la République, sous la présidence de Son Excellence Maître Abdoulaye Wade, président de la République.**

Dans sa communication, le chef de l Etat a informé le Conseil avoir reçu en audience diverses personnalités parmi lesquelles :

- Son Excellence Monsieur Abdou Diouf, ancien président de la République du Sénégal, secrétaire Général de l OIF ;
- Son Excellence M. Ali Gamadje, Premier ministre du Niger ;
- M. Ali Fissi Fihri, directeur général de l Office national de l Eau potable et directeur général de l Office national de l électricité, envoyé spécial de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en compagnie de M. Gallo Samb de l IGE ;
- M. Seydou Kaboré, Ministre des Infrastructures de la République du Burkina Faso ;
- Une délégation de la Fondation Kéba Mbaye ;
- Le Comité d organisation de la célébration des 350 ans de Saint-Louis.

Le président de la République a également informé le Conseil avoir présidé la Conférence nationale des enseignants du Sénégal le lundi 28 décembre 2009, au CICES.

Le chef de l Etat a, ensuite, adressé ses félicitations au nouveau Garde des Sceaux, ministre de la Justice, Monsieur El hadj Amadou Sall et au ministre conseiller chargé des Affaires religieuses et porte-parole du président de la République, Monsieur Bamba Ndiaye. Il a, à ce sujet, salué leur engagement résolu à ses côtés pour l aider à relever les défis qui interpellent l Etat.

Le président de la République a, ensuite, fait part au Conseil de sa ferme volonté de créer les conditions d un meilleur approvisionnement des Sénégalais en eau potable. Il s est, à cet effet, engagé à aller vers la mise en place d une convention de concession avec une société privée afin d assurer une gestion quantitative et qualitative de l eau, conformément au cahier des charges qui lui sera soumis.

Un appel d offres sera lancé prochainement en vue de la sélection d un concessionnaire privé.

Rappelant l audience qu il a accordée au Comité d organisation de la célébration des 350 ans de Saint-Louis venu lui présenter le programme des manifestations commémoratives de la création de cette ville, le président de la République a souligné l importance toute particulière qu il attache au succès de cet événement. Réaffirmant l attachement personnel qu il porte à la première capitale sénégalaise, il a engagé le Premier ministre, à travers une réunion interministérielle, à étudier les voies et moyens pour faire face aux problèmes que rencontre cette cité. Il a, à ce sujet, évoqué, entre autres projets de développement, la mise en place d une station d épuration, estimant que c est une honte pour le Sénégal de continuer à déverser ses eaux usées dans la mer où se baignent ses enfants.

Evoquant la question de la brèche de Gokhou Bath, le chef de l Etat a fait part des assurances des experts selon lesquels elle ne présenterait aucun danger. Il est d ailleurs prévu la réalisation d un grand port fluviomaritime dans cette embouchure du fleuve Sénégal. En revanche, le rétrécissement de la langue de Barbarie du fait de l érosion

côtière constitue, pour le chef de l'Etat, un sujet de préoccupation car le phénomène est observé sur toute la côte ouest africaine. Il a, à cet effet, demandé au Premier ministre d'étudier, en relation avec les experts nationaux et étrangers, la solution appropriée à cette menace qui pèse sur les côtes africaines. Il a également demandé au gouvernement de se pencher sur la question du dessalement de l'eau de mer à Saint-Louis pour laquelle il a préconisé la mise en place d'une usine qui, tout en produisant de l'eau potable, fournirait en même temps de l'électricité.

Le chef de l'Etat a, par ailleurs, rappelé l'importance primordiale qu'il accorde au travail des mécaniciens installés dans différents quartiers de Dakar. Il a, à ce sujet, exprimé son souhait de voir évoluer l'artisanat d'art vers un artisanat semi-industriel susceptible de créer les conditions d'une nouvelle philosophie de l'économie de développement et de lutte contre la pauvreté. Il a, par conséquent, demandé au gouvernement d'étudier les modalités d'implication des mécaniciens dans la réparation des forages et de leur assurer une meilleure protection à travers leur recasement dans des endroits plus stables.

Evoquant la question de la modernisation du permis de conduire, le Président de la République a demandé au gouvernement de tenir compte, dans le cadre de la fabrication des passeports, cartes d'identité et d'électeurs, des systèmes informatiques existants pour une meilleure intégration du dispositif et une rationalisation des investissements.

Le chef de l'Etat a fait part au Conseil de l'audience qu'il a accordée au Nonce apostolique, représentant du Vatican au Sénégal, Luis Mariano Montemayor. Il s'est, à cette occasion, félicité de l'appréciation positive portée par ce dernier qui a assuré qu'il n'y a jamais eu de nuages entre le Sénégal et le Saint-Siège.

Le Président de la République a fait part au Conseil de la visite d'amitié qu'il a effectuée en Gambie, en compagnie d'une importante délégation.

Le chef de l'Etat a eu avec son homologue gambien Son Excellence Yayah Jammeh deux entretiens en tête-à-tête portant sur des questions d'intérêt commun aux plans bilatéral, sous-régional et continental.

Le président de la République, au cours de sa visite, a, entre autres :

- rappelé les relations historiques de parenté entre Sénégalais et Gambiens qui forment un seul peuple dans deux Etats créés par la colonisation ;
- loué les qualités de son Homologue Gambien et sa vision panafricaniste ; félicité le Président Jammeh pour ses réalisations ;
- redit son engagement à poursuivre, avec son Homologue, les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays ;
- évoqué la volonté des deux chefs d'Etat de renforcer l'intégration entre les deux pays en prélude au parachèvement de l'intégration sous-régionale et continentale.

La visite a été sanctionnée par la signature d'un Communiqué conjoint qui a abouti aux décisions suivantes :

- Gratuité de la carte de séjour pour les ressortissants Sénégalais résidant en Gambie ;
- Reconstitution du Secrétariat permanent de la Sénégalie ;
- Tenue de la prochaine Commission mixte en mars 2010 ;
- Convocation d'une réunion consultative entre les deux pays ;
- Consultation périodique entre les Ministres et les hauts responsables des deux pays ;
- Détermination à trouver conjointement un règlement aux différends frontaliers entre les deux pays ;
- Les deux ministres des Affaires étrangères doivent prochainement se retrouver pour discuter de la construction

du pont sur le fleuve Gambie (gestion gambienne) ;

- Lutte contre l'érosion côtière par la construction du Mur de l'Atlantique avec l'aide des organisations internationales (Fonds Mondial pour l'Environnement, Banque Mondiale, etc.).

Evoquant la question des écoles sénégalaises en Gambie, le chef de l'Etat s'est dit soucieux de la qualité de la formation dans ces établissements qui doit être en adéquation avec celle dispensée au Sénégal. Il a, à cet effet, demandé au ministre de l'Education de reprendre l'affiliation de ces écoles jusqu'ici gérées par l'ambassade du Sénégal à Banjul.

Le chef de l'Etat a également demandé au Gouvernement de revoir la réglementation sur les passe-avant de véhicules pour faciliter la mobilité des Sénégalais vivant en Gambie.

Le président de la République a proposé des visites périodiques et des consultations régulières entre les deux Chefs d'Etat en dehors des visites officielles.

Le chef de l'Etat a remercié le président Yaya Jammeh, le peuple gambien et la communauté sénégalaise en Gambie pour l'accueil populaire qui lui a été réservé aussi bien à l'aéroport que tout au long du trajet menant au Palais.

Dans sa communication au Conseil, le Premier ministre a fait part des audiences ci-après :

L'audience qu'il a accordée à M. Emad Eldin Hussein Ahmed, PDG du Groupe Sudatel, accompagné du Directeur Général de la société Expresso Sénégal.

L'audience qu'il a accordée à des représentants du Groupe International Consulting Information Technology (ICIT), partenaire de la Société des Energies Renouvelables et de Communications (SERCOM).

Il a, à cette occasion, rappelé que le recours aux énergies renouvelables figure en bonne place dans la politique énergétique définie et conduite par le Sénégal face au renchérissement et à l'épuisement programmé des produits dérivés des énergies fossiles.

A la suite du Premier ministre :

Le ministre d'Etat, ministre des Transports aériens a fait part au Conseil de la signature d'un accord de siège entre l'ASECNA et le Sénégal. Un acte qui consacre le retour de cette organisation qui se veut ainsi un outil exemplaire d'intégration régionale.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Industrie et des Mines, a pour sa part annoncé la cérémonie d'inauguration de l'unité industrielle des phosphates de Matam et de la visite du chef de l'Etat à l'Ile à Morphil le 30 janvier 2010.

Le ministre de l'Agriculture a fait notamment le point sur la campagne de commercialisation de l'arachide dont les opérations sont en cours au niveau des établissements industriels de la Suneor, de la Novasen et Cait.

Interpellée par le chef de l'Etat sur la filière banane, elle s'est réjouie, malgré les conditions de culture et de transport difficiles, de la forte tendance à la baisse des importations de bananes en raison d'une production locale de plus en plus importante.

Le Conseil des ministres a remercié le président Yayah Jammeh pour sa générosité pour avoir accordé une gratuité de la carte de séjour aux ressortissants sénégalais résidant en Gambie.

Le Conseil a examiné et adopté le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la Charte de la Renaissance culturelle africaine, adoptée par la sixième session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), tenue à Khartoum (Soudan), le 24 janvier 2006.

Le Conseil a pris les mesures individuelles suivantes :

- M. Ibrahima Cheikh Diong, ingénieur en génie civil et expert financier, est nommé directeur général de la Coopération internationale au ministère de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures ;
- M. Kébou Ndiaye, ingénieur polytechnicien, est nommé directeur général des Infrastructures au ministère de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures ;
- M. Babacar Bâ, ingénieur statisticien, économiste, est nommé directeur des financements et des partenaires Public/Privé au ministère de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures ;
- M. Mouhamadou Diop, commissaire aux enquêtes économiques est nommé Directeur de l'administration générale et de l'équipement au ministère de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures ;
- M. Latyr Ndiaye, ingénieur des travaux publics principal de classe exceptionnelle, est nommé inspecteur technique au ministère de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures ;
- M. Hamath Sall, économiste, est nommé directeur général de l'Agence nationale de l'Aménagement du territoire au ministère de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures ;
- M. Cheikh Ahmed Tidiane Senghor, Administrateur Civil, est nommé directeur général des Transports aériens et de l'industrie aéronautique au ministère de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures ;
- M. El Hadj Fallou Touré, Titulaire d'un DESS en gestion et stratégie industrielle de la construction et de l'aménagement urbain, est nommé président du Conseil de surveillance à l'Agence nationale de l'aménagement du territoire ;
- M. Codé Mbengue, commissaire de police divisionnaire de classe exceptionnelle, est nommé directeur général de la police en remplacement de M. Saliou Diallo ;
- M. El Hadj Mansour Tall, magistrat, inspecteur général de l'Administration de la Justice, est nommé Secrétaire Général du Ministère de la justice en remplacement de M. Abdoulaye Ndiaye ;
- M. Adama Diouf, inspecteur de l'enseignement principal de classe exceptionnelle, est nommé directeur de l'appui au développement local au ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales, en remplacement de M. Mayacine Diagne.